



L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 concernant les obligations des émetteurs des instruments financiers qui sont admises à la négociation sur un marché réglementé.

**Malines, le 19 mars 2014** – Telenet Group Holding NV (“Telenet” ou “la Société”) (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l'article 207 de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 concernant l'exécution du Code des Sociétés:

Sous son Programme de Rachat d'Actions 2014 annoncé le 13 février 2014, la Société annonce aujourd'hui que dans le période du 11 mars jusqu'au 19 mars 2014, les rachats suivants ont été effectués soit sur le marché réglementé de NYSE Euronext Bruxelles soit par des transactions en bloc conformément à la réglementation en vigueur:

Date du rachat	Nombre d'actions	Prix moyen payé	Prix le plus élevé payé	Prix le plus bas payé	Total
11 mars 2014	15.847	€ 45,5883	€ 45,650	€ 45,510	€ 722.437,79
12 mars 2014	19.584	€ 45,3767	€ 45,440	€ 45,230	€ 888.657,29
13 mars 2014	21.761	€ 45,2850	€ 45,455	€ 45,130	€ 985.446,89
14 mars 2014	3.168	€ 45,3446	€ 45,410	€ 45,310	€ 143.651,69
17 mars 2014	4.398	€ 45,4915	€ 45,540	€ 45,400	€ 200.071,62
18 mars 2014	12.921	€ 45,9730	€ 46,100	€ 45,650	€ 594.017,13
19 mars 2014	14.606	€ 45,9707	€ 46,000	€ 45,760	€ 671.448,04

La société détient aujourd'hui 607.335 actions rachetées (notification précédente: 515.050 actions rachetées), soit 0,52 % du nombre total d'actions existantes (notification précédente: 0,45 %).

Toutes les actions rachetées sous le Programme de Rachat d'Actions 2014 (actuellement 388.883 actions rachetées) seront détenues pour couvrir les obligations de la Société vis-à-vis des plans d'options existantes.

Cette information sera aussi disponible sur les pages de notre site internet relatives aux relations avec les investisseurs ([investors.telenet.be](http://investors.telenet.be)) sous la section Actionnaires.

**Contacts:**

Investor Relations &			
Corporate Communication:	Vincent Bruyneel	– <a href="mailto:vincent.bruyneel@staff.telenet.be">vincent.bruyneel@staff.telenet.be</a>	– Tél.: +32 15 335 696
Investor Relations:	Rob Goyens	– <a href="mailto:rob.goyens@staff.telenet.be">rob.goyens@staff.telenet.be</a>	– Tél.: +32 15 333 054
Press & Media Relations:	Stefan Coenjaerts	– <a href="mailto:stefan.coenjaerts@staff.telenet.be">stefan.coenjaerts@staff.telenet.be</a>	– Tél.: +32 15 335 006
Legal:	Dieter Nieuwdorp	– <a href="mailto:dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be">dieter.nieuwdorp@staff.telenet.be</a>	– Tél.: +32 15 335 862

**À propos de Telenet** – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet for Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

**Informations complémentaires** – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2012 ainsi que les états financiers consolidés résumés non audités et des présentations liées aux résultats financiers de l'exercice terminé le 31 Décembre 2013 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs ([investors.telenet.be](http://investors.telenet.be)).